Fédérations
des acteurs de
la solidarité

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

GRAND-EST

FORMATIONS INTRA-STRUCTURES ET ACCOMPAGNEMENTS

V3 du 14/06/21

ÉDITORIAL

Qui sommes nous ?

« Réseaux généralistes de lutte contre les exclusions, les Fédérations des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est fédèrent les associations et organismes qui accueillent et accompagnent en vue de leur insertion les personnes en situation de grande précarité et d'exclusion. Elles interpellent tous les acteur.ice.s de la société pour construire des politiques publiques ambitieuses de lutte contre l'exclusion et la pauvreté.

Impliquées dans le développement social territorial, les Fédérations mettent en œuvre leur savoir-faire en matière de production d'expertise et d'appui au développement d'initiatives en matière d'accès au logement, à l'emploi, à la santé et à la culture des populations les plus précaires, en s'ouvrant à tous les acteur.ice.s locaux.ales.

Véritables observatoires dynamiques de l'exclusion et de l'insertion, les Fédérations des acteurs de la solidarité forment et conseillent salarié.es, bénévoles et personnes accueillies et accompagnées. »

INFORMATIONS UTILES

Une offre de formations commune à deux régions :

Dans le cadre de la démarche Qualité et dans une volonté d'amélioration de nos services, nos fédérations se rapprochent afin de vous proposer un support d'information de formations commun pour satisfaire au mieux vos besoins.

Nos formations 2021 :

- Proposent une offre plus complète et variée à nos adhérent.es et partenaires

- Ouvrent un nouvel espace d'échange, avec une plus grande diversité d'acteur.ice.s et de pratiques

Les formations proposées permettent de **renforcer** et **actualiser** les **compétences** des professionnel.les intervenant dans les secteurs de l'**hébergement** et du **logement**, de **l'insertion par l'activité économique**, de la **santé**, et plus largement de la **lutte contre les exclusions**.

Les modalités d'intervention pédagogique de nos formateurices, intégrant échanges de pratiques et études de cas, permettent aux stagiaires de faire le lien entre la formation et leurs pratiques professionnelles.

Retrouvez nos formations en détail sur le site internet :
https://www.federationsolidarite.org/bourgogne-franche-comte

Organisation et modalités des formations

Si vous souhaitez mettre en place une formation dans votre structure, contactez-nous afin que nous puissions prendre en compte votre besoin et vous faire une réponse personnalisée !

➢ **Modalités pratiques**

Suite à cette demande de contact**, un entretien** sera réalisé avec vous pour aborder vos besoins précis. La Fédération s'engage à vous proposer cet entretien dans un délai de 5 jours. A la suite de cet entretien, **un programme détaillé** ainsi qu'un **devis** vous seront envoyés.

Dès retour du devis signé, une **convention** sera établie entre vous et la Fédération des acteurs de la solidarité.

Chaque stagiaire recevra une **convocation lui confirmant son inscription** ainsi que les dates et le lieu de déroulement du stage (délais d'accès en fonction des disponibilités de l'intervenant)

Un espace extranet sera créé où chaque stagiaire retrouvera les informations utiles, les conditions d'utilisation, les ressources pédagogiques et les questionnaires d'évaluation de la formation.

A la fin de la session, une **attestation de présence** et une **facture** vous seront délivrées afin de pouvoir bénéficier d'une prise en charge par votre OPCO.

Concernant les **méthodes pédagogiques mobilisées** et les **modalités d'évaluation**, celles-ci seront précisées dans le programme de formation détaillé que vous recevrez lors de votre premier entretien.

➢ **Accessibilité des personnes en situation de handicap**

Si vous rencontrez des difficultés du fait de l'organisation de la formation en raison d'une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter, nous mettrons en place un entretien pour définir ensemble les adaptations nécessaires.

Contact : formation-bfc@federationsolidarite.org

LIEU ET HORAIRES DES FORMATIONS

Le lieu exact est déterminé lors du premier entretien. Les formations se déroulent habituellement en présentiel, sur la base d'une durée de 7 heures par jour. Les horaires de formations sont généralement 9h00 - 12h30 pour la matinée et 13h30 - 17h pour l'après-midi.

En raison du contexte sanitaire actuel, elles peuvent se dérouler en format distanciel sur des horaires adaptés.

CONTACTS

Pour vous aider à construire votre projet de formation :

Jeanne DELALLÉE,
Chargée de mission Formation
formation-bfc@federationsolidarite.org / 06.46.85.58.38

Pour toute question relative à votre formation d'ordre administratif :

Nadège Saulgeot
Assistante Administrative
bfc@federationsolidarite.org / 07.76.58.10.77

Tour d'horizon des thèmes de formations abordées

Intitulé des formations	Objectifs	Publics visés	Durée et tarifs
Mettre en œuvre la participation dans sa structure	• Outiller les professionnel.les pour développer la participation dans les structures sociales, en réponse aux obligations légales (Conseil de Vie Sociale et autres formes de participation) mais aussi pour dynamiser la vie associative et favoriser le développement personnel des personnes accueillies	En fonction de la demande, Travailleureuses sociaux.iales, bénévoles, personnes accompagnées (CHRS, CADA, foyers-logements, SIAE…) Aucun prérequis	Formation-action Durée à déterminer en fonction de la demande Coût en fonction de la demande
Gestion des conflits en structure sociale : comprendre, agir, prévenir	• Développer la compréhension des enjeux des conflits du personnel des structures accueillant des publics en difficulté • Aiguiser leur conscience de leurs propres émotions et enjeux face à des situations de conflit • Savoir adopter les attitudes et stratégies adaptées	Professionnel.les de terrain Aucun prérequis	2 jours de formation Coût en fonction de la demande

Intitulé des formations	Objectifs	Publics visés	Durée et tarifs
Gérer les conflits et favoriser la coopération entre les équipes	• Permettre aux responsables d'équipe de clarifier leur positionnement • Développer leur compréhension des enjeux des conflits qui se vivent dans l'équipe • Aiguiser leur conscience de leurs propres émotions et enjeux	Professionnel.les en situation de responsabilité d'équipe : chef.fes de service, encadrant.es techniques Aucun prérequis	2 jours de formation Coût en fonction de la demande
Comprendre et mettre en œuvre le logement d'abord	• Donner des éléments de réflexion et d'action pour rendre opérationnel le logement d'abord • Accompagner les évolutions de compétences et de pratiques professionnelles • Faciliter le redéploiement des équipes au sein des établissements • Favoriser l'émergence de dynamiques territoriales • Clarifier le cadre juridique des dispositifs de logement	En fonction de la demande, contenu e modalités adaptées selon le profil des participant.es (directions ou professionnel.les de terrain Aucun prérequis	Durée à déterminer en fonction de la demande Coût en fonction de la demande

Intitulé des formations	Objectifs	Publics visés	Durée et tarifs
Développer la médiation vers l'emploi	• Favoriser la mise en relation des salarié·es avec les employeurs • S'outiller pour développer un réseau d'entreprises locales partenaires de la SIAE	ASP, travailleureuse, social.e,, encadrant.e, technique, Aucun prérequis	3 jours de formation Coût en fonction de la demande

Accès aux droits sociaux des citoyen.nes européen.nes (UE/EEE/ Suisse)	• Être en capacité de mener un entretien social et administratif permettant une évaluation fiable des droits sociaux des citoyen.nes européen.nes (UE), et des membres de leur famille (UE ou NON UE), résidant en France • Comprendre les principales causes des difficultés d'accès aux droits sociaux de ces personnes • S'approprier les réflexes essentiels pour accompagner ces personnes dans les démarches et recours permettant la reconnaissance de leurs droits.	Intervenant.es social.es concerné.es par les questions relatives au droit des citoyen.nes européen.nes Aucun prérequis	2 jours de formation Coût en fonction de la demande

Intitulé des formations	Objectifs	Publics visés	Durée et tarifs
Accès aux droits sociaux des étranger.es (non UE) en situation précaire : repères fondamentaux et situations pratiques	• S'approprier les réflexes essentiels pour accompagner et orienter les personnes étrangères en situation précaire dans les démarches et recours permettant la reconnaissance de leurs droits sociaux • Comprendre les principales causes des difficultés d'accès aux droits sociaux • Être en capacité de mener un entretien social et administratif permettant de mieux appréhender la complexité de l'accès aux droits sociaux de public	Intervenant.es social.es auprès de publics étrangers dans des structures d'accueil Aucun prérequis	2 jours de formation Coût en fonction de la demande

Des formations qui répondent à vos besoins	Des formations « sur mesures » conçues par nous, élaborées pour vous ! Les formations présentées ici le sont à titre indicatif et pour montrer l'éventail de notre champs d'action. Si vous êtes intéressé.e par une formation de ce type, faites le nous savoir, nous nous efforcerons de l'adapter à vos besoin précis lors d'un entretien. Enfin, vous avez des attentes particulières et souhaitez une formation dont le thème n'est pas mentionné ici ? Il est tout à fait possible de mettre en place une formation de A à Z. N'hésitez pas à nous contacter pour convenir d'un entretien ensemble.

FORMATIONS EN COURS DE RESTRUCTURATION POUR 2022

Intitulé des formations	Objectifs	Publics visés	Durée et tarifs
Négocier son CPOM CHRS	• S'approprier les enjeux et les règles liés à la conclusion des CPOM nouvelles générations issus de la loi ELAN du 23 novembre 2018 et de son arrêté d'application • Identifier les enjeux du CPOM dans un contexte de réformes et de tension budgétaire • Acquérir les outils méthodologiques permettant l'élaboration et le suivi des CPOM • Appréhender les marges de négociation avec les financeur.euses	Administrateurs.rices, directeur.rices, cadres et agent.es administratif.ives et financier.es des établissements gérant des CHRS Aucun prérequis	2 jours de formation (4 demi-sessions à distance) Coût en fonction de la demande
Accompagnement aux outils de la loi 2002.2	• Connaître le cadre réglementaire, les outils • Pouvoir identifier les particularités de son établissement ou service • Adapter sa démarche au regard des caractéristiques de l'établissement ou du service • Concevoir le cadrage du projet et définir les modalités de participation • Piloter et animer la démarche • Accompagner au changement de pratiques • Formaliser les outils en intégrant les exigences réglementaires	En fonction de la demande, adaptation du contenu et des modalités pédagogiques selon le public formé Aucun prérequis	Durée à déterminer en fonction de la demande Coût en fonction de la demande

Comprendre et optimiser la gestion financière de projets et de structures	• Suivre et piloter la trésorerie : élaborer un tableau des flux de trésorerie et un plan de trésorerie • Suivre l'activité et la situation financière : établir le compte de résultat et le bilan • Identifier et mesurer l'impact économique des choix et des décisions • Donner du sens aux principaux indicateurs économiques et savoir les piloter • Repérer les mécanismes liant les aspects trésorerie, résultat et situation financière • Mesurer la rentabilité globale	Toutes personnes en charge de la gestion financière de projets ou de structure Aucun prérequis attendu	3 jours de formation Coût en fonction de la demande

Des outils d'animation créative pour favoriser une dynamique	• Comprendre les enjeux des appels à la participation, à l'empowerment des « usager.ères » des établissements • Analyser leurs postures et leurs pratiques d'accompagnement Identifier les conditions d'implication des personnes • Repérer les marges d'amélioration dans la méthodologie de conduite des projets • Initier à des méthodes d'animation créative de réunions	Intervenant.es sociaux.ales amené.es à travailler avec des groupes (projet ateliers, animation collective…) Aucun prérequis	2 jours de formation Coût en fonction de la demande

• TARIFS ET CONDITIONS D'ANNULATION

➢ Tarifs des actions de formation

Un devis sur mesure sera réalisé en fonction de votre demande.

Un tarif adhérent s'applique aux associations adhérentes à la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne Franche-Comté à jour de leur cotisation fédérale et régionale.

➢ Conditions et modalités de paiement

Le paiement de la formation vous sera demandé en fin de formation si il n'a pas été effectué au préalable, à réception de la facture.

La facture due ou acquittée ainsi que la feuille d'émargement seront envoyées par mail à l'employeur.

Le règlement peut se faire soit par chèque à l'ordre de la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne Franche-Comté, soit par virement bancaire. Si la formation est financée par un OPCO, merci de l'indiquer lors de l'entretien.

➢ Annulation par les participant.es ou les structures

Toute formation commencée est due.

Il en va de même en cas de désistement dans les sept jours précédent l'ouverture de la formation. En cas de force majeure et sur justificatif, un avoir du montant de la formation sera accordé à la structure employeuse.

Financement

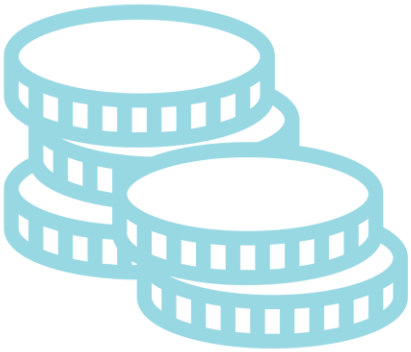

La Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne Franche-Comté est agréée en tant qu'organisme de formation, sous le n°26 71 01905 71.

Notre organisme de formation est référencé Datadock et en cours de certification Qualiopi, nos formations peuvent être prises en charge par votre OPCO.

Bon à savoir !

Toute entreprise assujettie à l'obligation de participer au financement de la formation professionnelle peut être tenue de verser tout ou une partie de ses contributions aux organismes créés par les partenaires sociaux, agréés par l'Etat, auxquels elle adhère.

Dans les limites posées par le code du travail et les accords collectifs qui le régissent, le conseil d'administration paritaire de l'OPCO détermine librement les règles de financement des formations : montant des prises en charge des coûts pédagogiques et des frais annexes, type et durée des actions de formation jugées prioritaires, paiement direct à l'organisme de formation ou remboursement à l'entreprise.

N'hésitez pas à faire appel à votre OPCO afin de financer vos actions de formation.

Fédération des Acteurs de la Solidarité
Bourgogne Franche-Comté
Immeuble DIONYSOS - 3 rue Jean MONNET
21300 Chenôve
http://www.federationsolidarite.org/bourgogne-franche-comte
N° Siret : 443 849 302 000 56

Version éditée le
03/05/21

Datadock

DATADOCKÉ

Fédérations des acteurs de la solidarité
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
GRAND-EST